

 21 rue de la mare à Tissier 91280 ST Pierre du Perray Contact site : exploitation@teraform.fr 06.30.37.69.12	Document d'Acceptation Préalable (DAP) A retourner 72 h avant les premiers dépôts	N° de DAP :	Validité :

PRODUCTEUR/DETENTEUR DU DECHET	
Raison sociale :	Téléphone :
Adresse :	Code postal :
@Mail :	Commune :

DEMANDEUR (si différent du producteur)		
Raison sociale :	Téléphone :	N° SIREN :
Adresse :	Code postal :	Code NAF :
@Mail :	Commune :	

IDENTIFICATION DU CHANTIER	
Adresse :	Code postal :
Commune :	

IDENTIFICATION DU DECHET	
Terres inertes (1) <input type="checkbox"/> le site n'accepte pas les gravats, terres mouillées, blocs	
Terres et cailloux ne contenant pas de substances dangereuses (17 05 04). Terres et pierres (20 02 02)	
Quantités estimées :	Durée prévisible du chantier :
(1) Déchets issus des site potentiellement contaminés : Joindre le rapport d'analyse des sols ou de pollution, accompagné du plan de maillage s'il y a lieu. <ul style="list-style-type: none"> - Références du diagnostic de sol ou de l'analyse de pollution : - Mailles concernées par la demande : 	

Le demandeur s'engage à : <ul style="list-style-type: none"> - Compléter et amener un bordereau de suivi pour chaque apport avec la référence de la DAP, en l'absence de ce document l'accès lui sera refusé. - Amener des matériaux conformes à la présente déclaration et nous informer de toute modification qui interviendrait sur les éléments stipulés
--

SIGNATURE DU DEMANDEUR	ADMISSIBILITE DU DECHET
NOM :	Déchet admis : oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Fonction :	Motif :
DATE :	Date : Visa :
Cachet et signature :	